

Frank LESTRINGANT

**RÉSUMÉ** Les deux cartes relatives à Terre-Neuve, représentée comme un archipel, que l'on trouve dans le *Grand Insulaire* inachevé du cosmographe André Thevet (circa, 1586), sont un bon témoignage des errements en partie calculés auxquels se prêtait la cartographie à l'époque des Grandes Découvertes. Pour vaincre des contraintes techniques d'une part, telles que la nécessité du montage entre des données disparates, et pour affirmer d'autre part le dessein d'une entreprise de conquête, le cosmographe —ou géographe universel— est amené à truffer, selon les règles de l'art, un document composite, prélevé à l'origine sur le planisphère de Mercator et augmenté d'informations venues des routiers portulans. Une île inédite, qui porte le nom de Thevet, a pour fonction de signer le tout.

• COSMOGRAPHIE • PORTULAN  
• RENAISSANCE • TERRE-NEUVE  
• THEVET

**ABSTRACT** The two maps relating to Newfoundland, represented as an archipelago, that we can find in the cosmographer André Thevet's unfinished *Grand Insulaire* (circa 1586), constitute a convincing evidence of the partly deliberate faking to which consented the cartographers at the time of the Great Discoveries. In order to overcome the difficulties inherent in this technique, such as the necessary fitting of diverse informations, and on the other hand to state a purpose of conquest, the cosmographer —or universal geographer— of the French kings fakes a composite document, originally taken from Mercator's planisphere, then enlarged with some data coming from the portulans. A new island, named Thevet's Island, sealed in a way the whole process.

• COSMOGRAPHY • NEWFOUNDLAND  
• PORTULAN • RENAISSANCE (The)  
• THEVET

**RESUMEN** Los dos mapas referidos a Terra-nova, representada como un archipiélago, que se encuentra en el *Grand Insulaire* inconcluso del cosmógrafo André Thevet (circa 1586), son un buen testimonio de los errores, en parte calculados, a los que se presta la cartografía en la época de los Grandes Descubrimientos. Para salvar, por una parte, dificultades técnicas como la necesidad del montaje entre datos inconexos, y, por otra, afirmar el propósito de una empresa de conquista, el cosmógrafo —o geógrafo universal— es inducido a trucar, según las reglas del arte, un documento compuesto, tomado en su origen del planisferio de Mercator y ampliado con informaciones procedentes de los portulanos. Una isla inédita, bautizada con el nombre de Thevet, sirve para firmar la obra.

• COSMOGRAFIA • PORTULANO  
• RENACIMIENTO • TERRANOVA  
• THEVET

Avec le *Grand Insulaire et Pilotage*, qu'il mit en chantier une dizaine d'années avant sa mort, le cosmographe des rois de France André Thevet (1516-1592) conçut le projet de donner les plans d'environ trois cent cinquante îles, « tant habitées que déshabitées ». Cet atlas universel des îles comptait des précédents, notamment chez les géographes italiens de la Renaissance Benedetto Bordone ou Girolamo Porcacchi da Castiglione, mais c'était la première fois qu'une ampleur telle était conférée à un *isolario*. Celui-ci, du reste, ne fut jamais achevé, sans doute pour des raisons d'ordre financier, et à cause de l'incertitude politique qui régnait à Paris, avec la conquête du pouvoir par la Sainte Ligue, l'éviction du roi Henri III de sa capitale en 1588 et son assassinat un an plus tard. L'opportunisme dont sut constamment faire preuve cet ancien cordelier d'Angoulême, promu dans les années 1560 cosmographe —ou géographe universel— en titre, ne suffit pas, au déclin de sa carrière, à lui garantir les subsides nécessaires à la réalisation de son grand dessein.

Mais si le commentaire géographique demeura à l'état manuscrit (conservé aujourd'hui à la Bibliothèque

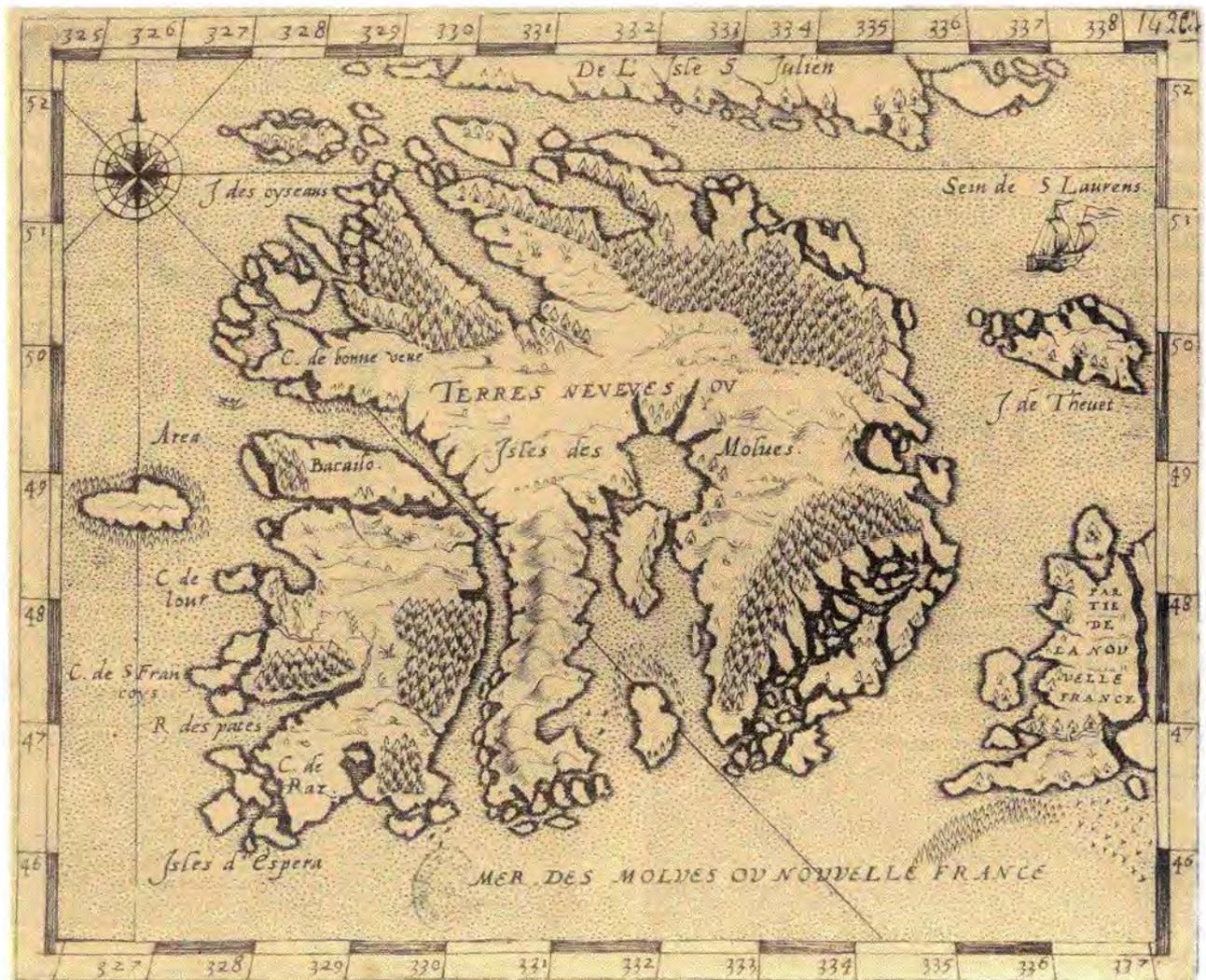
Nationale de Paris), les plans furent gravés et tirés à un faible nombre d'exemplaires. La moitié nous en est parvenue, disséminée entre divers départements de la Bibliothèque Nationale et du British Museum. Le corpus subsistant permet de se faire une idée assez précise de la conception cartographique qui était celle des « insulistes ». Genre dérivé des cartes-portulans, l'*isolario* offre une vision fragmentée de l'univers, à l'opposé, si l'on veut, de la mappemonde. Centrées en général sur une île ou plus rarement un archipel, les cartes, de format réduit (15 x 18 cm), sont à grande ou à moyenne échelle. Elles sont construites, à l'instar des portulans, sur un réseau de rhumbs rayonnant à partir d'une rose des vents : leur usage, comme le désire explicitement Thevet, est pratique. Loin de la géographie de cabinet, elles sont destinées aux « marins » et pilotes.

Les lignes de direction nord-sud ne sont donc pas des méridiens géographiques, mais magnétiques. En cela, ces cartes dessinées et gravées vers 1586 représenteraient un stade archaïque, se situant nettement en deçà de l'innovation décisive introduite en 1569 par Mercator dans

son célèbre planisphère en projection cylindrique isogonique, où les courbes loxodromiques sont intégrées au système de la « carte plate ».

Plus exactement, il apparaît que les cartes insulaires de Thevet tentent de combiner deux modes de figuration et de construction hétérogènes. Par un effet de montage très sommaire, le cosmographe juxtapose tout simplement l'espace du portulan avec son canevas définissant des aires de vent, et, en bordure de carte, sans liaison apparente avec le *marteloire* ou toile de fond marine, une double échelle graduée de latitude et de longitude qui relève à proprement parler d'un système de projection géographique. Dans le cas des deux cartes de Terre-Neuve qu'il nous reste à examiner, on observe parfaitement l'espèce de rupture qui règne entre le cadre aux amorces de lignes incurvées vers la gauche ou la droite — indices, semble-t-il, d'un mode de projection conique polaire—

et le fond de carte lui-même, que balaient des lignes de rhumb sans continuité ni liaison avec le canevas gradué. Du reste, les droites qui rayonnent à partir de la rose des vents apparaissent en contradiction avec la nette courbure des méridiens et des parallèles, dont deux brèves sections s'esquissent en haut et en bas, à gauche et à droite, sur le pourtour du document. En opérant un tel bricolage, le cosmographe fait se rejoindre, sans véritablement privilégier une solution par rapport à l'autre, une cartographie pratique, tirée de la science des gens de mer, et une cartographie plus théorique qui subordonne les données de l'expérience à une méthode rigoureuse de construction géométrique. Réalisant ainsi par à-peu-près et collage l'unité encore problématique du savoir géographique, Thevet entendait bien se voir reconnaître une égale compétence dans les domaines jusque là disjoints de la cosmographie théorique et de l'art de naviguer. Le titre de son atlas d'îles, avec la mention



1. « Terres Neufves ou Isles des Molues » (= des morues)

Taille-douce, 14,8 x 18,1 cm, d'après André Thevet, *Le Grand Insulaire et Pilotage* (circa 1586), f. 142 bis. Cliché du Service photographique de la Bibliothèque Nationale à Paris.



## 2. « Quarte partie du monde » (extrait)

Carte gravée sur 320 x 425 mm, insérée dans la *Cosmographie universelle*, Paris, Pierre L'Huillier, 1575, t. II, entre les feuillets 936 et 903. Incluse dans la volumineuse *Cosmographie universelle* d'André Thevet, cette carte de l'Amérique ou Quarte (= quatrième) Partie du Monde s'inspire du planisphère publié par Mercator en 1569. L'archipel de « Bacalao » ou Terre Neuve, éclaté en trois îles principales, dont l'Isle S. Julien au nord, fournit le schéma d'assemblage pour les deux plans dissociés du *Grand Insulaire* de 1586, qui procèdent de la même source. Ce détail légèrement agrandi permet en outre de constater, à côté des territoires effectivement reconnus lors des explorations de Cabot et Cartier, la persistance de terres imaginaires, comme l'île de S. Brandin (ou Brandan) tout droit venue des légendes médiévales. Le mythique voyage des frères Antonio et Nicolo Zeno (au XIV<sup>e</sup> siècle) a suscité entre le Groenland (Groenlaent et Groelande) et le Labrador (Terre de Cortereal) tout un ensemble d'îles et de promontoires composé d'Icare (ou Icaria), Frisland, Drogeo et Estotilant. Une telle réceptivité au légendaire n'est pas propre à Thevet, puisque les savants cartographes flamands Mercator et Ortelius donnent dans leurs planisphères respectifs de 1569 et 1570 des informations très voisines. Cliché du Conservatoire National des Arts et Métiers à Paris.

explicite de « pilotage » qu'il comporte, indique assez quelle fut son ambition constante : d'un côté faire œuvre de savant et devenir l'égal d'un Mercator ou d'un Ortelius, dont on sait qu'il sollicita les suffrages, et par ailleurs dialoguer sur un pied d'égalité avec les capitaines les plus fameux de son temps, Jacques Cartier ou Jean Alfonse de Saintonge, se jouant comme eux des difficultés de la science nautique et affectant de parler leur jargon.

Mais le bricolage cartographique que l'on vient de décrire n'est pas seulement le résultat d'une synthèse prématurée et maladroite entre théorie et pratique ; il est aussi l'effet d'une contrainte générale qui pèse sur la géographie à l'aube des temps modernes : à savoir qu'une carte donnée n'est jamais établie sur nouveaux frais, mais qu'elle hérite toujours des cartes antérieures une part non négligeable, voire dominante, de son information. Dans le meilleur des cas, elle intègre à une forme ou à un

contour reçus des données nouvelles. La question du montage se retrouve donc à ce stade : les risques d'arbitraire sont grands, quand il s'agit de greffer le relevé côtier d'une terre nouvellement découverte à un ensemble déjà constitué, et, qui plus est, déjà « plein ». D'où des décalages, le déplacement nécessaire de parties cartographiquement existantes, et d'inévitables errements.

Ce problème rejoint d'une certaine manière le précédent, puisqu'il faut encore et toujours assurer une liaison aléatoire entre un tout géométriquement construit, dont on postule que la forme est première, et des parties qui viennent ensuite, au rythme variable du progrès des navigations et de leur divulgation, s'y intégrer.

C'est ici que l'insulaire apporte une solution au problème : en réduisant le monde à la fragmentation d'un archipel infini, il permet d'éluder la question du montage, en livrant pêle-mêle, dans l'amoncellement de plusieurs

centaines de vignettes cartographiques, le désordre de relevés hydrographiques parcellaires. Solution de fortune sans doute, mais qui a du moins le mérite de réconcilier par défaut les données pratiques de la carte-portulan et le dessein d'une géographie scientifique étendue de proche en proche à la totalité du globe. L'on ne s'étonnera pas en conséquence de voir triompher dans cet avatar tardif et bâtard de la cosmographie — définie comme cette géographie universelle dont le meilleur équivalent cartographique serait la mappemonde — l'art du bricolage dans tous ses états.

Dans la carte de l'île des « Terres Neufves ou Isles des Molues » (on notera au passage le pluriel) (fig. 1), l'altération la plus manifeste de la « bonne forme » géographique réside dans l'inversion latérale entre la gauche et la droite. La « Partie de la Nouvelle France », qui n'est autre que l'actuelle île du Cap Breton, séparée du continent par un mince chenal, se situe normalement à l'ouest, et non pas à l'est de la grande île fermant le golfe ou « sein » de Saint-Laurent. De toute évidence, cette inversion malencontreuse ne résulte pas d'une intention réfléchie. Trahi par la technique de la taille-douce, qui exige que l'on inverse la gravure de la plaque de cuivre par rapport à l'impression que l'on veut obtenir, l'ouvrier chargé par Thevet de l'exécution de la carte a produit à son insu un document erroné. Ce qui ne l'a pas empêché ensuite de graduer correctement l'échelle des longitudes, de la gauche vers la droite, et du 325° au 338° degré (on se situe alors en effet à l'ouest du méridien de référence qui passe par l'Île de Fer). L'échelle cartographique contredit par conséquent le dessin.

En revanche, la choronymie est à sa place, pour peu que l'on regarde la carte dans un miroir. À gauche, sur la rive orientale de l'île (qui devrait donc se trouver à droite), on rencontre une nomenclature héritée de Jacques Cartier ou même antérieure à son premier voyage de 1534. Le cap de Raz (ou de Raze) termine normalement au sud-est la péninsule d'Avalon, ici représentée sous la forme d'une île séparée de la masse principale des « Terres Neufves ». Le « Cap de bonne vue » est aujourd'hui appelé cap de Bonavista, conformément à son premier baptême par Giovanni Caboto, navigateur italien au service du roi Henri VII d'Angleterre. L'« Isle des oyseaus » est Funk Island ; Bacailo (= la morue), Baccalieu Island. Le « Cap de lour » (ou de l'ours) est l'un des caps orientaux de l'île où Cartier, en 1534, aperçut pour la première fois un ours « grand comme une vache, aussi blanc comme un cygne ».

La seconde anomalie visible dans la carte des « Terres Neufves » est la présence à droite, et donc à l'ouest, à l'aplomb de l'île du Cap Breton, d'une insolite « Isle de Thevet ». Il pourrait s'agir en réalité de l'île d'Anticosti, située à l'embouchure du Saint-Laurent, et ici nettement rapprochée de Terre-Neuve. Le fait significatif est qu'à la date tardive de 1586 le cosmographe se soit cru autorisé à rebaptiser de son propre nom une terre découverte depuis plus d'un demi-siècle. Par l'effet d'une mégalomanie dont il a donné d'autres preuves, Thevet prétend alors y avoir le premier mis le pied. Il est avéré

toutefois qu'il n'accompagna jamais ni Cartier ni Roberval au Canada, et qu'il n'entrevoit même pas les confins de la grande île boréale, depuis le vaisseau qui le ramena en 1556 du Brésil où il avait passé dix semaines, malade et alité, dans la compagnie du chevalier de Villegagnon.

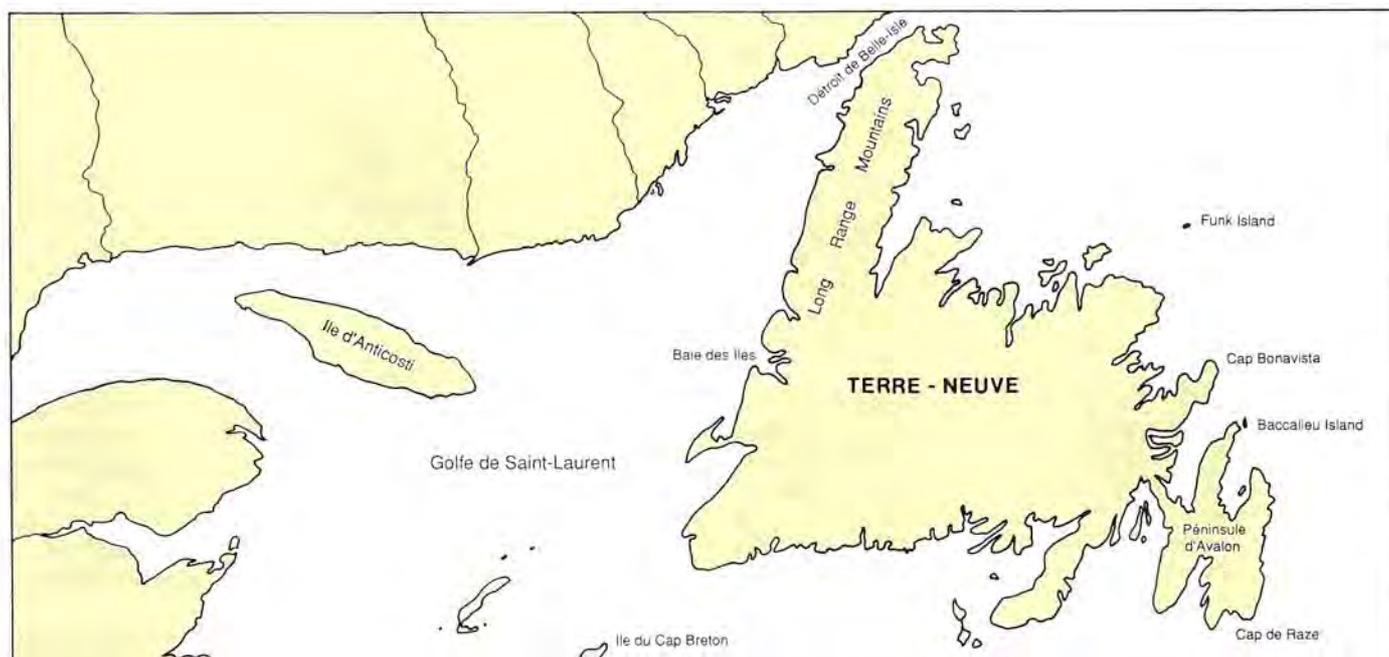
La fonction d'une telle retouche choronymique est alors claire : elle a valeur de signature.

En confisquant à son profit un lieu bien connu des pilotes et des géographes, Thevet revendiquait une sorte de paternité cartographique : en tout état de cause, il était devenu, dans les dernières années du XVI<sup>e</sup> siècle et bien après la disparition de l'inventeur de la Nouvelle-France laurentienne, l'un des meilleurs connaisseurs de ces parages. Cette science, il la devait tout entière, non pas à d'improbables voyages, mais à la possession, par on ne sait exactement quelle voie, de la partie des relations de Cartier demeurée manuscrite. De ce dépôt précieux, il avait déjà fait usage dans ses livres antérieurs, les *Singularités de la France Antarctique* de 1557, la *Cosmographie Universelle* de 1575 (fig. 2). À présent qu'il entreprenait de conclure son œuvre de géographe par un *Insulaire et Pilotage* qu'il dédiait aux gens du métier, il pouvait commodément se substituer à la personne du découvreur, par l'empreinte ponctuelle dont il « signait » le territoire ouvert à la France sur le nouveau continent. On sait du reste qu'une autre « Isle de Thevet », située cette fois dans l'Atlantique Sud, est représentée dans le même atlas à la hauteur des possessions d'ores et déjà perdues par la monarchie des Valois dans le Brésil méridional. L'éphémère « France Antarctique » du Rio de Janeiro, tout comme la Nouvelle-France de l'estuaire laurentien, est marquée du sceau du cosmographe royal.

Pareil usage est sans doute devenu vers 1590 quelque peu hétérodoxe, et l'on voit mal des cartographes de la réputation d'un Ortelius apposer leur nom sur leurs planisphères ou atlas par le truchement d'îles-monogrammes dérivant au gré du signataire. Cependant, une telle empreinte atteste, jusque dans son caractère exceptionnel, la confusion que Thevet a toujours pratiquée entre le métier du navigateur, dont l'apprentissage est « en la chaise d'un navire et sous la leçon des vents », et l'œuvre du savant de cabinet. Une nouvelle fois, le trucage a pour fonction d'unifier des tâches complémentaires et distinctes, sous la responsabilité solitaire et souveraine du cosmographe du roi.

Ce qui était vrai de la construction du canevas de la carte s'est donc vérifié pour le contenu géographique de celle-ci. Le malheur a simplement voulu que, par suite de l'inadvertance d'un simple exécutant, la caution éminente du géographe universel soit allée à un document fondamentalement inexact.

Il convient à présent de replacer la carte des Terres Neufves dans la tradition spécifique où elle s'insère. C'est ici qu'intervient l'« Isle Saint Julien », figurée dans le premier document au nord de Terre-Neuve par les 52 degrés de latitude boréale. À première vue, on pense à un fragment insularisé de la côte méridionale du



### 3. Carte de repérage

Labrador. Mais si l'on confronte cette première carte à la seconde, qui est centrée sur « la grand Isle de S. Julien » (fig. 4), on s'aperçoit que l'ouverture du détroit de Belle-Isle, par où Cartier, en 1534 comme en 1535, pénétra dans le golfe du Saint-Laurent, se situe encore plus au Nord. C'est lui que désigne sans équivoque la légende : « Bouche du grand fleuve de Canada ».

En conséquence, l'« Isle de Saint-Julien » n'est pas une île à proprement parler, mais un fragment détaché de l'île-mère de Terre-Neuve. Il s'agit du promontoire nord-occidental de celle-ci, anciennement appelé « Petit Nord » par les pêcheurs bretons et normands qui dès le XVI<sup>e</sup> siècle hantaient ces parages très poissonneux. La présence, au milieu de poissons monstrueux, d'une flottille de barques sur la côte sud-est de l'« île » rappelle du reste que cette zone fut très tôt le lieu de rendez-vous des morutiers venus de Saint-Malo, de Dieppe ou de Fécamp. La mention de la « Mer des Molues » (= des morues) vient préciser cette allusion. En 1534, Jacques Cartier eut la surprise de rencontrer bien au-delà du détroit de Belle-Isle un navire rochelais pêchant sur les bancs et égaré en plein golfe du Saint-Laurent. Dans l'île-promontoire, une scène de chasse à l'ours témoigne des ressources annexes qu'au cours de leurs longues campagnes les équipages pouvaient tirer de la faune terrestre.

Cette fois, la carte est convenablement orientée, et le « Golfe Carré ou de Saint-Laurens » est logiquement situé à gauche, c'est-à-dire à l'ouest de l'ensemble fragmenté des Terres Neufves. Beaucoup plus discrète que dans la carte précédente, la marque personnelle d'André Thevet ne transparaît pas outre mesure dans ces délimitations qui

sont héritées de modèles antérieurs. A vrai dire, les deux cartes relatives à l'« archipel » de Terre-Neuve procèdent d'une source cartographique unique et considérablement agrandie : la *Nova et aucta Orbis terrae Descriptio ad usum navigantium* gravée et publiée par Mercator en 1569. L'« Ilhe de S. Julien » y représente déjà, nettement distincte du Labrador, la partie nord-ouest de l'île de Terre-Neuve, éclatée comme chez Thevet en trois morceaux. C'est par Mercator, semble-t-il, que la toponymie cartérienne a transité dans ce cas précis jusqu'à Thevet. On se souvient à cet égard que Jacques Cartier avait nommé « Baie Saint-Julien » l'actuelle « Baie des Isles », immédiatement située au sud de l'ensemble montagneux constitué par les Monts des Granches (ou Long Range Mountains), dorsale de la péninsule du Petit-Nord.

La dislocation de Terre-Neuve en trois ou quatre blocs remontait en fait à la reconnaissance par Cartier en 1534 du détroit de Belle-Isle. Au lieu de simplifier et de rectifier la configuration générale de Terre-Neuve que l'on se représentait jusqu'alors sous la forme d'une presqu'île, ce trajet exploratoire avait littéralement brouillé les cartes. Les hydrographes de l'école de Dieppe, notamment, tirèrent, des épures rapportées par le capitaine malouin, la forme d'un archipel imaginaire comptant jusqu'à douze îles arbitrairement définies et séparées par de grands chenaux. Paradoxalement, le progrès des connaissances avait donc engendré un recul apparent sur le plan de la représentation cartographique.

Une telle erreur, toutefois, ne trahissait nulle régression véritable, et manifestait au contraire une sorte

d'anticipation audacieuse. Elle rencontrait en effet une double justification. D'une part l'éclatement tardif de Terre-Neuve enregistre, en l'exagérant à peine, la réalité d'une topographie complexe et alors mieux connue. Comme l'a justement noté l'historien Henri HARRISSE, « il n'y a pas de région sur la surface du globe qui, d'une façon générale, soit aussi déchiquetée que cette île ». Les chenaux imaginaires séparant le Petit-Nord ou la presque île d'Avalon de la masse centrale de Terre-Neuve apparaissent donc comme l'amplification très relative des larges échancrures et des indentations profondes que les navigateurs avaient pu reconnaître au fil de leur cabotage.

En second lieu, la fragmentation d'une terre, qui opposait jusqu'ici au progrès de la découverte maritime la résistance et l'opacité d'un continent, résulte tout logiquement de sa pénétration. Une fois contourné ou traversé, l'obstacle s'éparpille en une poussière d'îlots. Là encore, la représentation cartographique extrapole. Elle anticipe sur les limites actuelles de l'exploration. Prenant acte du franchissement ponctuel d'un seuil, la carte tend à généraliser cet événement singulier. Elle le répète, elle en multiplie l'empreinte dans son espace propre, qui est la miniaturisation, mais aussi la projection anticipante de l'espace réel. En cela, une production cartographique comme celle des Terres Neufves de Thevet se définit comme un projet : elle ne témoigne d'aucun retard, mais bien au contraire d'une avance, que l'avenir des découvertes confirmera ou invalidera. Il est seulement vraisemblable qu'au moment où elles auraient dû être livrées au public, vers la fin des années 1580, les deux cartes canadiennes du cosmographe universel fussent apparues quelque peu anachroniques : l'anticipation qu'elles promettaient était déjà vieille d'un bon demi-siècle !

Résumons à présent les différents résultats auxquels nous a conduits la lecture des deux cartes de l'archipel thevétien de Terre-Neuve. Les anomalies qu'un regard contemporain y décèle d'emblée sont de deux ordres. Les unes relèvent de la contrainte générale qu'inflige au manipulateur d'espace une technique de représentation encore imparfaite. Ainsi en va-t-il de la disparité existant, dans le même document, entre le réseau de lignes de rhumb hérité du portulan et le canevas de projection géographique venu de la mappemonde. De même, le contour morcelé d'une terre oscillant entre la péninsule et l'archipel, sans pouvoir se stabiliser dans la forme définitive d'une île, telle que nous la connaissons aujourd'hui, découle du montage longtemps hypothétique entre les parties de l'hydrographie pratique des navigateurs et le tout d'une construction mathématique procédant d'une hypothèse *a priori* de représentation. Quant à l'accident qui a fait s'inverser, au cours de l'opération de la taille des cuivres, le dessin primitif de la grande île, il s'agit de l'effet, à vrai dire exceptionnel, d'une contrainte technique d'un type un peu voisin.

D'autres anomalies en revanche ressortissent à une volonté délibérée de la part du cartographe. Tel est évidemment le cas de l'insolite île-signature, par laquelle André Thevet ancre son nom à proximité des côtes de la Nouvelle-France, en plein golfe du Saint-Laurent. Au service d'une stratégie collective ou personnelle, illustrant les ambitions d'une puissance nationale ou d'un individu, la carte devient alors une fiction politique, orientée vers une mainmise sur le réel. L'apparente fantaisie du tracé et les maladroites voyantes du montage ne doivent jamais dissimuler l'objectif très sérieux de cette cartographie de l'ère des Grandes Découvertes : l'enjeu de ces extrapolations fantastiques demeure toujours, à terme, la conquête effective d'un territoire.

### Références bibliographiques

*Document* : *Le Grand Insulaire et Pilotage d'André Thevet Angoumois, Cosmographe du Roy, Dans lequel sont contenus plusieurs plants d'isles habitées, et description d'icelles (circa 1586)*, Paris, Bibliothèque Nationale, Ms fr. 15452, f. 142 bis et 148 bis.

*Etudes* :

ANTHIAUME A. (Abbé), 1916, *Cartes marines, constructions navales, voyages de découvertes chez les Normands, 1500-1650*, Paris, 2 vol.

DAINVILLE F. de, 1940, *La géographie des humanistes*, Paris, Beauchesne.

HAIR P.E.H., 1982, « A Note on Thevet's Unpublished Maps of Overseas Islands », *Terrae Incognitae*, 14, pp. 105-116.

HARRISSE H., 1882, *Jean et Sébastien Cabot, leur origine et leurs voyages*, Paris, E. Leroux.

HARRISSE H., 1900, *Découverte et évolution cartographique de Terre-Neuve et des pays circonvoisins (1497-1501-1769)*, Paris, H. Welter.

LA RONCIERE M. de, MOLLAT du JOURDIN M., 1984, *Les Portulans. Cartes marines du XIII<sup>e</sup> au XVI<sup>e</sup> siècle*, Fribourg, Office du Livre, et Paris, Nathan.

LESTRINGANT F., 1977, « Nouvelle France et fiction cosmographique dans l'œuvre d'André Thevet », *Etudes littéraires*, Québec, Université de Laval, t. 10, avril-août, pp. 145-173.

LESTRINGANT F., 1984, « Catalogue des cartes du *Grand Insulaire* d'« André Thevet », dans : PASTOUREAU M., *Les Atlas français (XVI<sup>e</sup>-XVII<sup>e</sup> siècles). Répertoire bibliographique et étude*, Paris, Bibliothèque Nationale, pp. 481-495.

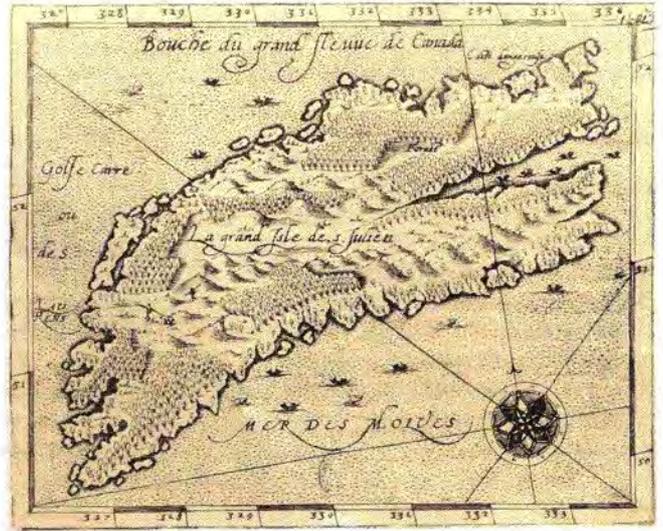
MORISSONEAU Ch., 1978, *Le langage géographique de Cartier et de Champlain. Choronymie, vocabulaire et perception*, Québec, Presses de l'Université de Laval, « Chronoma » 7, *La Renaissance et le Nouveau Monde* (collectif), 1984, Québec, Musée du Québec, pp. 63-64.

SCHLESINGER R., 1985, « Place-Nomenclature and Cartography in André Thevet's *Grand Insulaire* », *Onzième Congrès international sur l'histoire de la cartographie*, (Ottawa, 8-12 juillet).

TRUDEL M., 1968, *Atlas historique de la Nouvelle-France*, Québec, Presses de l'Université de Laval.

4. « La grand Isle de S. Julien » (ci-contre)

Taille-douce, 14,7 x 17,9 cm, d'après André Thevet, *Le Grand Insulaire et Pilotage* (circa 1586), f. 148 bis. Cliché du Service photographique de la Bibliothèque Nationale à Paris.



5. « Terres Neufves ou Isles des Molues » non inversée (ci-dessous)

